

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 03329 Numéro SIREN : 431 696 293 Nom ou dénomination : A V D R

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2023 sous le numéro de dépôt 451



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102018	et clos le	30092019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS AVDR	20 RUE D'YERRES
SIRET 43169629300056	94440 VILLECRESNES
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	DEPOT AU GREFFE DU
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	06 JAN. 2023
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE		
Activités exercées	Marchand de biens	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
			2 062
	Bénéfice imposable à 15%		

Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Passins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITE INFORMATISEE			
l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SUD EXPERTISE & AUDIT Rue des Perreux 94440 Villecresnes Tél: 01.45.69.16.16		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:
			Lieu: VILLECRESNES
			Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature: MICHON Stéphane

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions		e	
autres que celles visées en (a),		f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
			Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Attections d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise :		SAS AVDR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		20 RUE D'YERRES		94440 VILLECRESNES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		43169629300056				Néant			
				Exercice N clos le.		30092019		N-1	
				Net		3		Net	
		Brut		Amortissements, provisions		2		4	
		1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
Frais d'établissement *		AB		AC					
Frais de développement *		CX		CQ					
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG					
Fonds commercial (1)		AH		AI					
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM					
Terrains		AN		AO					
Constructions		AP		AQ					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		502			
Autres immobilisations corporelles		AT		AU					
Immobilisations en cours		AV		AW					
Avances et acomptes		AX		AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT					
Autres participations		CU		CV		15 000		15 000	
Créances rattachées à des participations		BB		BC					
Autres titres immobilisés		BD		BE					
Prêts		BF		BG					
Autres immobilisations financières*		BH		BI					
TOTAL (II)		BJ		BK		502		15 000	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT		BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY					
Autres créances (3)		BZ		CA		63 517		48 095	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE		268 891		332 049	
Disponibilités		CF		CG		91 523		45 874	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI					
TOTAL (III)		CJ		CK		423 931		426 018	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A		502		438 931	
439 433								441 018	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	
CR									
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :				Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :200...000.....)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	770	770
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	185 549	192 383
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 127)	(6 833)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	384 192	386 319
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	54 433	54 393
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	306	306
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	54 739	54 699
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	438 931	441 018
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	54 739	54 699
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 033 5 573	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	866 776	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA		
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)		GE	11				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 899 6 360	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(3 899) (6 360)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	3 623		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 842 1 649		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	1 842 1 649		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	5		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	5		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 837 1 649		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(2 062) (8 333)		

Désignation de l'entreprise : SAS AVDRNéant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		1 500		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		1 500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	65			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	65			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(65)	1 500		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 842	3 149		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 969	9 983		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(2 127)	(6 833)		
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG				
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP		2 106		
		- Crédit bail immobilier								HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Amendes et pénalités										65			
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
											Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ACTIF

ACTIF

Exercice N	Exercice N-1
30/09/2019 12	30/09/2018 12

Ecart N / N-1

Euros	%
-------	---

INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS

21540000	Matériel industriel
28154000	Amort matériel industriel

502	502
502-	502

AUTRES PARTICIPATIONS

26100000 Participation 20% Ravol

15 000	15 000
15 000	15 000

Total II

15 000	15 000
--------	--------

AUTRES CREANCES

63 517	48 095
--------	--------

44566000	Tva déductible sur abs
45100000	Sci le rayol

739	318
777	47 777

15 421	32.06
421	132.53
15 000	31.40

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

268 891 | 332 049

63 158- 19.02-

50810000	Compte à terme 21258004
50820000	Compte a terme 21258003
50830000	Compte a terme 21258002

63 324	128 292
163 597	162 214
41 971	41 543

DISPONIBILITES

91 523	45 874
--------	--------

45 650	99.51
--------	-------

51110000	Chèque de Banque
51201000	Crédit mutuel

85 000	35 000
6 523	10 874

50 000	142.86
4 350	40.01

Total III

423 931	426 018
---------	---------

2 087- 0.49-

TOTAL GENERAL

438 931	441 018
---------	---------

2 087- 0.47-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2019 12	30/09/2018 12	Euros	%
CAPITAL	200 000	200 000		
10130000 Capital	200 000	200 000		
RESERVE LEGALE	770	770		
10611000 Réserve légale	770	770		
AUTRES RESERVES	185 549	192 383	6 833	3.55
10680000 Autres réserves	185 549	192 383	6 833	3.55
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 127	6 833	4 706	68.87
Total I	384 192	386 319	2 127	0.55
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	54 433	54 393	40	0.07
45501000 C/c michon stéphane	54 433	54 393	40	0.07
DETtes FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	306	306		
40100000 Fournisseurs	306	306		
Total IV	54 739	54 699	40	0.07
TOTAL GENERAL	438 931	441 018	2 087	0.47

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
Chiffre d'affaires NET						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	3 033		5 573		2 540	45.57-
60630000 Fournitures - petit équipement	1 145		628		517	82.31
61220100 Credit bail - n°10010737930			2 106		2 106	100.00-
61320000 Locations immobilières			1 200		1 200	100.00-
61552000 Entretien matériel transport	281				281	
61660000 Assurances sur crédit-bail	519		509		11	2.14
62261000 Honoraires - comptables	1 070		1 070			
62270000 Frais d'actes & contentieux			49		49	100.00-
62700000 Frais - bancaires	17		11		6	55.73
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	866		776		90	11.60
63511000 Contribution éco & territorial	866		776		90	11.60
AUTRES CHARGES			11		11	100.00-
65800000 Charges divers de gestion			11		11	100.00-
Total des Charges d'exploitation	3 899		6 360		2 461	38.69-
Résultat d'exploitation	3 899		6 360		2 461	38.69
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE			3 623		3 623	100.00-
65510000 Q/P Résultat SCI RAYOL			3 623		3 623	100.00-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 842		1 649		193	11.68
76400000 Produits des vmp	1 842		1 649		193	11.68
Total des Produits financiers	1 842		1 649		193	11.68
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	5				5	
66160000 Agios & intérêts bancaires	5				5	
Total des Charges financières	5				5	
Résultat financier	1 837		1 649		188	11.38
Résultat courant avant impôts	2 062		8 333		6 271	75.25
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			1 500		1 500	100.00-
77180000 Autres produits exceptionnels			1 500		1 500	100.00-
Total des Produits exceptionnels			1 500		1 500	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	65				65	
67120000 Amendes & pénalités	65				65	
Total des Charges exceptionnelles	65				65	
Résultat exceptionnel	65		1 500		1 565	104.33-
Total des produits	1 842		3 149		1 307	41.51-

100

[illegible]

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAS AVDR

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
Le 30 Janvier 2020

Associés :

- 1) Monsieur MICHON Stéphane demeurant à La Varenne St Hilaire (Val de Marne) 11 rue Chevalier
Propriétaire de 100 parts sociales

Le Président : Monsieur MICHON Stéphane, demeurant 11 rue Chevalier à La Varenne St Hilaire 94210 (Val de Marne)

De la : Société par actions simplifiée : AVDR au capital de 200 000 Euros, ayant son siège social à VILLECRESNES (Val de Marne), 20 Rue d'Yerres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL (431 696 293 00056)

SE SONT REUNIS, EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, sur convocation de la gérance, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

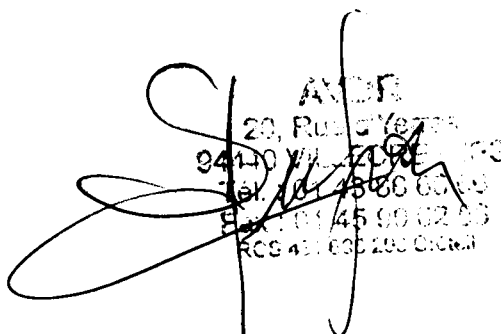
- 1- Approuver des comptes annuels de l'exercice 2018/ 2019

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture des rapports du Président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30/09/2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres présents de l'assemblée.

Monsieur MICHON Stéphane



AVDR
20, Rue d'Yerres
94210 VILLECRESNES
Tel. 01 45 90 02 93
RCS 431 696 293 00056